

**ASSEMBLÉE NATIONALE**2 avril 2021

---

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 879

présenté par  
M. Hetzel et Mme Bassire

-----

**ARTICLE 3**

Supprimer l'alinéa 6.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet alinéa prévoit la création d'un rapport « exposant les conditions dans lesquelles celui-ci est intervenu ». Pourtant, rien ne détaille ce que recouvre la notion de « conditions ».